

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2021

Date de convocation : 26 avril 2021

Présents :

Messieurs Hubert DUFFNER, Mario GANDELIN, Bernard GAY, François JOUVANCEAU, Jean-Yves LANNEAU, Alain MOUILLOT, Olivier PETIT, Luc THURA.

Mesdames Anne-Marie BADIN, Claudine BOUVET, Laura PETIT DIT DARIEL, Sylvie GIRARD, Agnès SUILLOT, Sylvie TISSERAND.

Absents excusés : Aurélia PERRIN (pouvoir donné à Bernard GAY)

Secrétaire de séance : Agnès SUILLOT

Avant de débiter la réunion, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, M. Ludovic RAMEAUX, agent technique nouvellement recruté.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 12 mars 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

○ Aménagement du secrétariat de mairie - Lot n°1 Menuiserie - Avenant n°1

Considérant les travaux supplémentaires et ceux supprimés en cours de chantier sur le lot n° 1 Menuiserie, il convient de prendre un avenant pour un montant de 485,05 € TTC.
Avis favorable du Conseil Municipal.

○ ECLA - Transfert compétence PLU

Le Conseil Municipal affirme sa volonté d'adhérer à un projet de planification de l'urbanisme au niveau intercommunal, mais décide de s'opposer, dans l'immédiat, au transfert de cette compétence à ECLA, le temps de la construction d'un projet collectif au niveau de l'agglomération.

○ ECLA - Classement des voies communautaires

Compte-tenu de l'évolution du réseau viaire, il convient d'actualiser régulièrement la carte et le tableau de classement des voies communautaires.
Le Pôle Travaux Voirie d'ECLA a transmis les dossiers actualisés.
Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le document présenté.

○ ECLA - Financement des ouvrages d'art

La compétence Voirie comprend également la gestion des ouvrages d'art concernés sur les voies dites communautaires.

Après recherche de financements extérieurs, ECLA propose qu'une clé de répartition, 60 % ECLA et 40 % pour les communes, soit mise en place lors de la première intervention de remise en état. Les entretiens futurs seront entièrement pris en charge par ECLA.

Le Conseil Municipal approuve le principe de financement proposé.

○ SIDEK - E-Lum 3ème tranche

Monsieur le Maire présente la 3^{ème} tranche de renouvellement de l'éclairage public dans le cadre de la convention E-Lum signée avec le SIDEK du Jura.

Le Conseil Municipal approuve le programme présenté pour un montant estimatif de 33 186,00 € TTC, sollicite l'obtention d'une participation du SIDEK de 50 % et autorise le Maire à demander au SIDEK du Jura la réalisation de l'opération.

○ SIDEC - Mise en conformité du RGPD

Le SIDEC du Jura propose la mise en conformité au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) selon le temps passé pour la réalisation de l'audit et la mise en conformité, au prix du nombre de MADS nécessaire pour la 1^{ère} année, et sur un forfait de 1 506 € à partir de la 2^{ème} année.

Le Conseil approuve la proposition par 14 voix Pour et 1 abstention.

○ Maintenance et sauvegarde informatique

Afin d'assurer la maintenance « matériel » du poste informatique de l'ALSH et la sauvegarde des données bureautiques du serveur de la mairie, assurées jusqu'à présent par le service informatique du SIDEC du Jura, la Commune a décidé de solliciter d'autres prestataires.

La solution présentée par DISTRIMATIC étant la plus adaptée et à moindre coût, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir celle-ci.

○ Vente de bois

Pour des raisons sanitaires et/ou de sécurité, la Commune a décidé l'abattage de 3 lots de bois situées en différents lieux de la commune et de les vendre à M. BOUILLOT.

○ Urbanisme

• Demande de droit de préemption

Monsieur le Maire présente les dossiers déposés en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Vendeur	Acquéreur	Adresse du bien
BERRY Annie	JOIGNIER Arnaud CORDUANT Amélie	92 rue des Anémones

• Demande de travaux et permis de construire

Monsieur le Maire présente les dossiers déposés en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Dossier	Nom	Objet
PC	CASSEQUELLE Jérôme	Maison individuelle
PC	GIRARD Sylvie	Extension bâtiment agricole
DP	TECH POWER ELECTRONICS	Réfection toiture
DP	BACHELEY Elise	Fenêtre de toit
DP	BERRARD Philippe	Auvent garage
DP	DANGIN Odile et GIRBAS J-P	Tonnelles
DP	BUCHAILLAT Amalia	Garage
DP	NEUVILLE Wolfgang	Piscine
DP	PAGET Sébastien	Extension garage
DP	FAVRE Nicolas et Delphine	Piscine
DP	ODOBERT Stéphane	Piscine
DP	GIRARD Elisabeth	Isolation extérieure et crépis
DP	PROST Françoise	Carport
DP	JOLY Pascal	Piscine

○ Informations diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des points suivants :

- Feux comportementaux à Nilly : un nouveau décret est paru et M. le Maire demandera des informations complémentaires auprès des services de l'Etat et du Conseil Départemental du Jura.
- SIDEC du Jura :

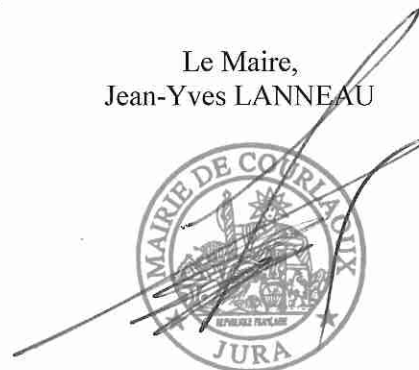
- Enfouissement des réseaux secs chemin du Haut Gauvin : Présentation de l'étude du SIDEC du Jura et une réflexion s'engagera sur cette proposition.
- Remplacement de fils électrique aériens nus au niveau du VIVAL par un câble. Travaux à la charge d'ENEDIS.
- Eglise : Comme convenu au dernier Conseil Municipal, une étude sur la réfection de la toiture a été confiée à un expert pour établir un diagnostic et un cahier des charges.
- Travaux :
 - Installation d'un portail et des bancs à l'école.
 - Installation du panneau d'information à l'étang.
 - Plantation d'arbres à l'école.
- Bois et Forêt : M. GANDELIN fait le compte-rendu du Comité consultatif Bois et Forêt du 21 avril 2021. La Commune est soumise à l'élaboration d'un nouveau plan de gestion forestière pour une durée de 20 ans. Une présentation est faite, à l'initiative de l'ONF, pour l'élaboration du futur programme.
- Bibliothèque « La Cabane aux Livres » : constat d'incivilités à l'intérieur.
- Justice - Affaire SCI GSBC : Contestation du PLU de 2014. Transmission des éléments à notre avocat.
- Logements : 3 logements seront à louer prochainement. (1 au-dessus du VIVAL et 2 dans l'ancienne Mairie)
- Télécommunications : Arrivée de la fibre à la mairie et à l'école le 12 juin 2021. De ce fait, une étude a été lancée auprès de différents opérateurs et un comparatif est présentée aux conseillers. Une offre est très intéressante et sera affinée après rencontre avec l'entreprise.
- Elections : Monsieur le Maire présente l'organisation des bureaux de votes pour les élections des 20 et 27 juin 2021 et demande aux conseillers de s'inscrire sur le tableau pour assurer la permanence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

La secrétaire,
Agnès SUILLOT



Le Maire,
Jean-Yves LANNEAU



Compte-rendu affiché le **10 MAI 2021**